Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B

RÈGLEMENT (UE) Nº 1291/2009 DE LA COMMISSION

du 18 décembre 2009

relatif à la sélection des exploitations comptables en vue de la constatation des revenus dans les exploitations agricoles

(JO L 347 du 24.12.2009, p. 14)

abrogé par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement délégué (UE) nº 1198/2014 de la Commission du 1er août 2014	L 321	2	7.11.2014

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2009R1291:20131015:FR:PDF